

II. Définissez et exemplifiez les différentes branches de la linguistique en prenant appui sur les informations contenues dans cet article de dictionnaire.

déranger [derãʒe] v. tr. 1° *Déranger quelque chose, déplacer ce qui était rangé : Qui est-ce qui a dérangé mes fiches? (= a mis en désordre). Déranger les livres d'une bibliothèque.* — 2° *Déranger quelque chose, en troubler le fonctionnement, le déroulement normal : Déranger un appareil distributeur (syn. fam. : DÉTRAQUER, DÉGLINGUER). Le transport a dérangé la bascule (syn. : DÉRÉGLER). Le temps est dérangé (= il s'est gâté). Cet incident dérange tous nos projets (syn. : PERTURBER, CONTRERER).* — 3° *Déranger une personne, un animal, interrompre son repos ou son occupation : Ne le dérangez pas, il sommeille. Les cambrioleurs ont*

été dérangés pendant qu'ils tentaient de fracturer le coffre-fort. L'arrivée du chasseur avait dérangé le fauve dans son repas. — 4° Fam. *Etre dérangé, avoir la diarrhée.* ◆ **se dé ranger** v. pr. *Quitter sa place, ses occupations : Il lui suffit d'étendre le bras pour passer un coup de téléphone, sans se dé ranger (syn. : SE DÉPLACER).* ◆ **dérangement** n. m. : *Un courant d'air qui cause du dérangement dans les papiers (syn. : DÉSORDRE; fam. : PAGAILLE). Une ligne téléphonique en dérangement (= qui fonctionne mal). Ces démarches nous ont occasionné de nombreux dérangements (syn. : DÉPLACEMENT). Il a un dérangement intestinal (= la colique).*

- Phonétique : étudie les sons du langage **2 pts**

Ici on a seulement la transcription phonétique en API (entre crochets) qui correspond à cette branche.

- Sémantique **6 pts** : étudie le sens des mots, la compatibilité sémantique entre eux, les relations lexicales (synonymie, antonymie, etc) et la subdivisions des mots en différents sens (polysémie)

Voici quelques informations de cet article qui concernent cette branche :

- les **définitions** qui décomposent le sens du mot (pour 1., « déplacer ce qui était rangé ») ;
- la mention de **synonymes** qui correspondent à des sens différents (comme *détraquer, déglinguer* pour le sens 2.) ;
- les subdivisions en **différents sens (polysémie)** (1., 2., 3. et 4) et les **figures de style** à l'origine des différents sens figurés ;
- la **compatibilité sémantique** entre les mots dans les exemples (par ex., entre *déranger* et *une personne* dans 3., une personne pouvant être 'dérangée' parce qu'elle est susceptible de se reposer ou d'être occupée, procès pouvant être interrompus)

• **Syntaxe 4 pts** : étudie l'ordre des mots et des syntagmes dans la phrase, les fonctions syntaxiques (COD, COI, sujet...), d'une façon générale les relations de dépendance qui s'établissent entre mots et groupes de mots au sein de la phrase.

- le verbe **déranger** est inséré dans des **phrases** (les exemples en italiques) où l'**ordre des mots** est respecté ; en outre, on a des **SN** « un appareil distributeur », des **SV** « déranger un appareil distributeur », des **subordonnées** « pendant qu'ils tentaient de fracturer le coffre-fort » ;

- les différents constituants dans les phrases sont soumis à des **règles d'accord** : dans *de nombreux dérangements*, l'adjectif 'nombreux' est au pluriel masculin tout comme le N'dérangements'.

- pour le verbe *déranger* on a des informations sur sa construction : *v. tr.* qui indique que c'est un verbe à **complément** (*déranger* + COD) ; *se déranger* est un verbe pronominal (se construit avec un pronom réfléchi)

- on peut relever des formes **passives** : *déplacer ce qui était rangé ; les cambrioleurs ont été dérangés (...)*, une phrase **interrogative** : *qui est-ce qui a dérangé mes fiches ?* (avec une inversion au niveau du pronom interrogatif sujet) et une construction **impersonnelle** : *il lui suffit d'étendre le bras pour passer un coup de téléphone.*

• **Morphologie 6 pts** : l'appartenance des mots à des **parties du discours** (nom, adjectif, verbe...) ; la **structure interne des mots** (mots simples et **dérivés**, utilisation de **flexions**)

- *déranger* est un **verbe** ; le dérivé *dérangement* est un **nom** ;

→ Pour la morphologie **lexicale** :

- le mot précédé du losange 'dérangement' est dérivé de *déranger* par suffixation (dérangé + ment) ; *désordre* est obtenu par suffixation (dés-) ; en outre, *coffre-fort* est un nom composé (de « coffre » et de « fort », deux mots autonomes)

→ Pour la morphologie **flexionnelle** :

- les règles d'accord font que certains mots changent de forme : par exemple, dans *les cambrioleurs ont été dérangés*, le N *cambrioleurs* reçoit la flexion « s » du pluriel, qu'il transmet ensuite au déterminant (les) et au verbe qui se conjugue à la 3^e personne du pluriel ; en plus, le participe passé *dérangés* reçoit le « s » du pluriel à son tour

• Pour ce qui concerne la **pragmatique 2 pts**, on pourrait éventuellement mentionner les synonymes familiers *détraquer*, *déglinguer* pour le sens 2, *pagaille* pour 'dérangement' et le sens familier 4.